

La Feuille du Bois



Journal municipal d'informations - Février 2011 - n°64

www.lavilledubois.fr



Les vœux du maire



Ville jumelée
avec Tirschenreuth



Édito

Madame,
Mademoiselle,
Monsieur,

A l'aube de cette nouvelle année, permettez-moi de vous présenter mes vœux les plus sincères. Je souhaite que 2011 vous apporte la réussite dans vos projets, la prospérité, le bonheur... et la santé, ce qui à mon sens est essentiel.

2011 sera une année importante pour la collectivité. Un certain nombre de projets commencés préalablement, doivent être finalisés ou poursuivis dans les prochains mois. Ces projets répondent aux besoins recensés et se déclinent suivant différentes directions. Vous en trouverez le détail dans le dossier spécial de ce trimestriel, destiné aux "Vœux". Pour ceux ou celles qui n'auraient pas le temps ou l'envie de consulter ces quelques pages, sachez que les projets principaux de la collectivité concernent :

- le secteur scolaire et de l'enfance : programmation de la réalisation de l'école des Bartelottes pour une ouverture en septembre 2013 et, cette année, de la halle de la ferme de la Croix Saint Jacques ;
 - le secteur associatif sportif et culturel, par la réalisation, dès cette année, du club house du tennis et la programmation du gymnase des Bartelottes (incluant une scène et des gradins), pour une ouverture en septembre 2013 ;
 - les familles urbisylvaines, par la réalisation d'habitats adaptés aux structures de la population (personnes seules, jeunes ménages, seniors) sous forme locative et d'accession à la propriété ; par la mise à disposition d'une salle destinée à la location ; par l'extension du cimetière incluant le déplacement du columbarium et la création de places de parking ;
 - notre environnement, par la remise à plat du règlement local de publicité qui sera moins permissif et la sécurisation des parties boisées de la commune accessibles au public ;
- notre territoire, en terme d'évolution dans les 10 ou 15 prochaines années : Plan Local d'Urbanisme, requalification de la RN 20, déploiement du haut débit, moyens de transport, circulations douces...
- La réalisation de ces projets proprement communaux ou en lien avec la communauté d'agglomération Europ'Essonne nécessite des financements importants qui ne doivent pas alourdir l'imposition locale. A cet effet, comme pour les plus gros projets concernant le secteur des Batelottes, qui sont éligibles à diverses subventions (Contrat régional et départemental, Direction des affaires culturelles, dotation générale de fonctionnement, ADEME), il est nécessaire de rechercher ces subventions tous azimuts. C'est là un travail important, nécessaire, qui s'ajoute au règlement des affaires quotidiennes.

*Très cordialement,
Votre maire, Jean-Pierre Meur*

Sommaire

Retour en images	Page 3
"Ce qu'il s'est passé à La Ville du Bois"	
Dossier	Page 8
Il reste encore beaucoup à faire !	
Décisions du Conseil municipal	Page 14
Europ'Essonne	Page 18
Urbanisme & Travaux	Page 19
Prévention & Sécurité	Page 19
Petite enfance	Page 20
Environnement & Cadre de vie	Page 21
Social	Page 22
Culture et sports	Page 23
Associations	Page 26
Vie locale	Page 29
Informations générales	Page 30
Rendez-vous	Page 32
Fil de la vie	Page 32

La Feuille du Bois
Journal municipal d'informations trimestriel
Tirage : 3 100 exemplaires

Editeur

Mairie de La Ville du Bois
Tél. : 01 64 49 59 49
www.lavilledubois.fr
Directeur de publication : Jean-Pierre Meur
Co-directrice : Régine Donneger
Rédactrice : Sylvie Macquet
Photos : José Vinales, Sylvie Macquet et autres contributeurs
Conception/impression : Rouget Communication
(2 rue Edison, 91620 Nozay)

Contact

Service Communication
Tél. : 01 64 49 55 38
communication@lavilledubois.fr



Fête des associations et vide-grenier



Le 12 septembre, la foule et les animations sont au rendez-vous de la fête des associations.

Fête du patrimoine



Lors de la fête du patrimoine le 18 septembre, le film "L'Arpajonnais" est présenté par son réalisateur, Christophe Ramage.

Soucieux de leur planète !



L'école Notre Dame participe activement à la préservation de l'environnement, avec une quête des déchets le 24 septembre. Les enfants et leurs enseignants espèrent obtenir le label "Eco-école", qui réunit tous les acteurs de l'école autour d'un projet commun et vécu de manière pratique : l'éducation au développement durable.



La soirée des associations



Les associations répondent "présentes !" à la soirée qui leur est dédiée, le 25 septembre. L'occasion pour la municipalité de les remercier pour leur dynamisme, de se rencontrer, d'apprendre à se connaître.

"La vie de chantier"



En octobre, "La vie de chantier", célèbre pièce de Dany Boon, est jouée à deux occasions par la troupe amateur "A tour de rôle" : lors de la Semaine bleue et devant le grand public.

Tournoi de foot Inter'Val



Pour prévenir l'usage d'alcool, de cannabis et autres addictions, Inter'Val organise un tournoi de foot avec des ateliers : voiture tonneau, parcours piéton avec lunettes déformantes simulant l'ivresse, conduite en jeu vidéo, atelier témoignages, salsa, initiation aux gestes de premiers secours. Cette année, l'opération se déroulait à La Ville du Bois - le Micado a activement participé à l'organisation - et réunissait une soixantaine de jeunes de 12 à 17 ans venant de Marcoussis, Igny, Saclay, Villebon.



La "Fête de la science"



Tous les élèves des écoles de la ville participent à des ateliers pour découvrir ou redécouvrir ce qu'est la biodiversité, à l'occasion de la "Fête de la science" en octobre.



Les plus jeunes réalisent des œuvres (dessins) qui sont ensuite primées.



Une distinction pour Lucien Bienvenu



En présence de sa famille, du président de la FNACA locale, du président du Foyer des anciens, de nombreux élus et de ses amis, Lucien Bienvenu reçoit des mains du maire Jean-Pierre Meur, le diplôme d'honneur aux anciens combattants. Rappelons que, le 24 août 1944, à la Grange aux Cercles, Lucien était dans le "Sirocco" de la 2^e DB du Général Leclerc lors de sa montée victorieuse sur la capitale.

Eveil musical au RAM



Première séance de l'année autour de l'éveil musical au Relais Assistantes Maternelles le 19 octobre.

Finale de la peinture rapide



Fête de la peinture rapide : 18 villes sont représentées lors de la finale qui a lieu à La Ville du Bois, le 7 novembre. Artistes et amateurs d'art sont au rendez-vous. La remise des prix est effectuée par les élus des différentes villes.

Semaine du goût des tout-petits



La petite enfance célèbre la semaine du goût organisée chaque année en octobre : ramassage de fruits et légumes à Torfou, ateliers inter-structures, goûter commun.

Réunion tranquillité seniors



En octobre, les seniors sont sensibilisés à l'adoption de bons réflexes ou de bonnes réactions, afin de prévenir tout acte malveillant à leur encontre, ou d'en limiter les conséquences. Cette initiative est organisée par la gendarmerie, en collaboration avec la police municipale, le CCAS et la Croix Rouge, sur demande de la préfecture.





Téléthon



A La Ville du Bois, le Téléthon réunit toujours autant d'artistes et de bénévoles enthousiastes ! Ici, les associations "Danse et Gym du Bois" et "La Scène des Bois" le 4 décembre. Egalement, l'association "Renaissance et Culture" propose des danses de salon et une collecte de dons a lieu dans la galerie commerciale.

Armistice



Le 11 novembre, le président de la FNACA Jean Horvath, le maire Jean-Pierre Meur, l'attaché de cabinet représentant la ministre Nathalie Kosciusko-Morizet et le député Guy Malherbe, procèdent au dépôt de gerbes. Puis, l'appel aux morts est effectué par les enfants des écoles de La Ville du Bois.

Concert de la Sainte Cécile



Les professeurs de l'école municipale de musique réussissent un beau concert de la Sainte Cécile en l'église de la Saint Fiacre, le 20 novembre.

Remise des colis



Le 14 décembre, les personnes âgées (ou leur famille) viennent récupérer leur colis offert par la municipalité.

Les fêtes de fin d'année à la petite enfance



Pour fêter la fin de l'année, le spectacle "Mon ballon" est proposé à tous les enfants fréquentant les trois structures de la ville : crèche multi-accueil, accueil parents-enfants et Relais Assistantes Maternelles.



Fêtes de fin d'année au RAM...



...et à la crèche.

Remise de containers de tri à Notre Dame



Le 14 décembre, l'école Notre Dame se voit remettre des containers de tri par le SIRM (Syndicat Intercommunal de la Région de Montlhéry), en présence des élus.

Une conteuse à la petite enfance



Deux fois par an, une conteuse offre ses "sacs à histoire" aux enfants de "1 2 3 Soleil". Les enfants de la crèche y sont invités, comme ici en décembre.

Il reste encore beaucoup à faire !

Le maire, Jean-Pierre Meur, remet la médaille de la ville à William Gautherin, membre actif de l'équipe municipale depuis 1995 : maire-adjoint chargé des finances et de l'intercommunalité de 1995 à 2010, conseiller communautaire Europ'Essonne de 2007 à 2010, président du SIRM (Syndicat Intercommunal de la Région de Montlhéry) de 2001 à 2010, actuellement conseiller municipal.



Le maire a souhaité ses vœux à la population, vendredi 21 janvier. L'occasion de faire le point sur les réalisations 2010 et les nombreux projets à mettre en œuvre. Extraits du discours.

Voirie et assainissement

Nous avons réhabilité le chemin du Plateau, entre la rue des Joncs Marins et la route de Nozay. Nous avons aussi réhabilité la partie basse du chemin de Lunézy (photo). Cette voirie, dont le prolongement est le chemin rural n°9, permettra d'accéder au futur complexe des Bartelottes. Nous avons aussi rénové complètement la rue de Gaillard, de la Grande Rue jusqu'à la RN 20. Nous avons créé des trottoirs là où ils n'existaient pas, c'est-à-dire à proximité de la Grande Rue, et aussi des places de stationnement.

Outre ces opérations principales, nous avons réalisé ou lancé un certain nombre de travaux divers pour lesquels nous nous étions engagés auprès des riverains.



Bâtiments publics



Services techniques

Nous avons remplacé les menuiseries extérieures des écoles des Renondaines et de Marie Curie. Nous avons réhabilité les locaux du Centre Communal d'Action Sociale, ceux des services techniques et commencé ceux du petit gymnase en réalisant un faux plafond.

Nous avons aussi agrandi la salle polyvalente "l'Escale", en y créant des espaces de rangement pour le matériel associatif. Cette opération a permis de libérer de l'espace supplémentaire et de créer une deuxième salle réservée aux arts martiaux.

Pour l'année 2011, nous allons prioritairement :

- lancer la construction de la salle multifonctions de "la halle de la Croix Saint Jacques" ; cette salle est destinée à recevoir les enfants de l'accueil de loisirs de la ferme et à servir aussi à la location en direction des familles urbaines ;
- lancer les travaux de réhabilitation et d'extension du cimetière (lire l'encadré) ;
- lancer les études de l'école et du gymnase des Bartelottes ;
- réaliser une structure d'accueil pour le tennis, près de la ferme de la Croix Saint Jacques ;
- finaliser dès ce premier trimestre le dossier de demande de subvention pour, notamment, la future école et le futur gymnase des Bartelottes ; le concours d'architecte lancé en juin dernier a permis de sélectionner un projet d'école et un projet de salle polyvalente intégrant des espaces sportifs et un espace culture.

La réhabilitation du cimetière



L'année 2011 verra le lancement d'un réaménagement du cimetière. Les nombreuses critiques, en ce qui concerne la partie nouvelle, spécialement lors d'orages violents, nous ont amenés à créer un groupe de travail en 2010. Celui-ci rendra ses conclusions prochainement aux commissions Urbanisme et Environnement, pour analyse et validation.

Nous nous permettons d'anticiper sur quelques grandes lignes :

- une réunion publique de présentation, sur place, permettra d'exposer aux riverains le projet et de recueillir leurs critiques et suggestions (convocation prochaine),
- le début des travaux aura lieu en 2011,
- deux parkings seront créés, l'un côté rue du Gaizon et l'autre chemin des Riots,
- le columbarium sera agrandi et réimplanté sur un point haut et arboré,
- des travaux de végétalisation permettront de faire disparaître l'aspect "terrain vague",
- le règlement du cimetière sera "dépoussiéré",
- le chemin des Riots sera réhabilité.

Social

En coopération avec la communauté d'agglomération Europ'Essonne, depuis le mois d'avril dernier, nous avons étendu le portage des repas à domicile aux personnes qui le nécessitent (dont les seniors), le week-end et les jours fériés.

Toujours avec Europ'Essonne, le CCAS et l'entreprise d'insertion E@net facilitent l'accès des familles à faible revenu, à l'acquisition et à l'utilisation d'ordinateurs.

Par ailleurs, la construction des 20 logements de la "Résidence du Plessis", intégrant 8 logements aidés et 12 en acquisition, a débuté en cette fin d'année 2010.

Les autres réalisations devront attendre maintenant l'approbation du PLU.

Urbanisme

Nous avons principalement cette année travaillé la modification du plan d'occupation des sols pour passer au Plan Local d'Urbanisme (lire l'encadré). L'évolution, intéressant majoritairement les abords de la RN 20, doit à terme :

- permettre la transformation de la RN 20 en boulevard urbain ;
- assurer la desserte de cette frange bâtie ;
- prévoir des zones d'habitat plus denses afin de répondre aux besoins de logements exprimés au travers du contrat de mixité sociale, passé avec l'Etat, et du Plan Local de l'Habitat avec la communauté d'agglomération Europ'Essonne.

Nous avons également participé à de nombreuses réunions relatives à l'aménagement de la RN 20 :

- avec le syndicat mixte RN 20, en vue de sa requalification ;
- avec le Département, dans le but de sécuriser l'arrêt de bus des Joncs Marins ; à ce sujet, le département nous a fait part récemment de l'inscription au budget 2011 d'une subvention de 300 000 € relative à cette opération ;
- avec l'établissement public foncier d'Ile-de-France, en vue de définir les nouvelles zones d'habitat et un schéma d'urbanisme cohérent et partagé entre les 3 villes impliquées dans cette requalification.



Nous avons enfin approuvé la révision simplifiée du plan d'occupation des sols ayant pour sujet le secteur des Bartelottes, dans le but d'y réaliser des équipements publics (école et gymnase), ainsi qu'un programme de logements mixtes, privés et aidés.

Nous allons en 2011 :

- poursuivre nos réflexions et lancer la concertation sur le Plan Local d'Urbanisme, pour le finaliser dès cette année ;
- continuer notre réflexion sur le foncier situé en bordure de la RN 20, de façon à permettre sa requalification en boulevard urbain en y intégrant la création d'un site propre pour les transports en commun, des logements, des commerces et des bâtiments publics ; une première étude lancée par l'établissement public foncier d'Ile-de-France (EPFIF) a permis de définir une esquisse de ce que pourraient être demain les abords de la RN 20 en terme de mixité sociale, d'environnement, de tissu économique.

Le Plan Local d'Urbanisme

La fin de l'année 2011 verra l'approbation du PLU. Mais avant cela, une enquête publique va être ouverte : l'occasion pour les Urbisylvains de s'exprimer sur ce qu'ils veulent de la RN 20 et de ses abords (transports, logements...). Des logements en accession à la propriété, aidés, pour les personnes âgées ou les jeunes, pourront être créés. Les travaux démarreront en 2012.

Petite enfance



Si les structures municipales jouent pleinement leur rôle, d'autres acteurs de la petite enfance sont actifs sur la ville. Il faut souligner la présence d'une cinquantaine d'assistantes maternelles indépendantes, ainsi que des parents bénévoles investis dans le domaine public.

La fête de la petite enfance, consacrée aux tout-petits, dont la première édition a eu lieu en 2010, sera bien sûr réitérée et aura pour thème l'éveil des sens.

Educatif

En 2010-2011, le secteur Educatif gère :

- 550 familles ;
- 727 élèves dans les écoles publiques et 143 élèves issus des familles urbisylvaines à l'école Notre Dame ;
- 24 animateurs diplômés.

Nous avons procédé à divers investissements correspondant à des travaux dans les écoles. Nous avons travaillé sur le projet de la nouvelle école qui doit être opérationnelle au plus tard en septembre 2013.



Enfance



Ce secteur comprend les accueils de loisirs, l'accueil pré et post scolaires, le temps du midi, les séjours.

La mise à disposition dès cette année des salles situées au-dessus du restaurant scolaire a donné une bouffée d'oxygène aux équipes d'animation.

La construction effective de la halle de la ferme de la Croix Saint Jacques permettra de donner de l'espace aux enfants dont le nombre est toujours plus important durant les vacances scolaires ou en soirée.

Culturel, sports, associations



L'école de musique et de danse offre pour un budget encadré un nombre important de disciplines et la bibliothèque municipale propose environ 25 000 ouvrages de toutes sortes.

Les actions culturelles et sportives organisées par la commune, ou avec l'aide de la commune, ont été maintenues. Il est proposé globalement une manifestation par mois, toutes activités confondues.

Dans le cadre d'un partenariat intercommunal avec la ville de Longju-

meau, nous avons reconduit notre participation au fonctionnement du théâtre. Cette opération permet de proposer aux Urbisylvains des tarifs identiques à ceux dont bénéficient les Longjumellois.

Nous essayons aussi de répondre favorablement aux demandes associatives, telle la réalisation en 2011 de la structure d'accueil pour le tennis, tout en sachant que nos

besoins en terme de locaux ne trouveront la bouffée d'oxygène attendue qu'après la réalisation de la salle polyvalente des Bartelottes.

Il faut aussi souligner le travail important nécessaire à la mise en place du 8^e Festival de Jazz. Celui-ci acquiert de la notoriété au fil des ans. La prochaine édition aura lieu du 25 au 27 mars et proposera des musiques latines, brésiliennes, afro-cubaines.

Enfin, nous fêterons, en 2011, le 10^e anniversaire du jumelage. Diverses manifestations sont d'ores et déjà prévues autour de ce week-end de l'ascension.

Environnement

Nous avons cette année lancé la modification du règlement de publicité locale (lire l'encadré) qui n'était plus adapté à l'environnement. Celui-ci devrait être finalisé cette année et applicable à l'issue de 2 années supplémentaires. Son but est de rationaliser l'affichage sur la commune, en concertation avec la communauté d'agglomération Europ'Essonne.

Par ailleurs, des missions de diagnostic forestier ont été lancées sur les bois de La Turaude et sur la propriété communale Schneershon. Ces études ont montré la nécessité de procéder rapidement à l'abattage d'un certain nombre d'arbres pour des raisons de sécurité et de dégénérescence des espèces.

Le Règlement Local de Publicité

Le nouveau RLP (projet) a été présenté au groupe de travail constitué par le Préfet lors de sa 1^{ère} réunion, vendredi 7 janvier 2011. Le texte définitif sera donc présenté à la seconde réunion, fin février / début mars, et fera l'objet d'un vote pour son adoption définitive.

Rappelons que le nouveau RLP, conformément aux vœux de nos autorités de tutelle et de ceux des administrés, a pour objectif de maîtriser l'impact visuel des dispositifs publicitaires, par la diminution de leur nombre et de leur dimension ainsi que par l'amélioration de leur esthétique. Cette volonté est parfaitement acceptée par tous les participants y compris, soulignons-le, par les publicitaires eux-mêmes, chacun étant conscient des impératifs d'aujourd'hui concernant le cadre de vie. Ceci est encore plus vrai dans le cadre de la réhabilitation de la RN 20 et de sa transformation en boulevard urbain, dans les 10 ans à venir.

Jeunesse

La structure jeunesse a pour rôle de proposer des activités éducatives et de loisirs répondant aux besoins des jeunes adolescents, tout en les rendant participatifs et autonomes.

On peut citer les ateliers d'aide aux devoirs, les ateliers sportifs dont le foot en salle, une soirée mensuelle à thème, des ateliers réguliers au collège Louise Weiss et différents séjours.

Le bon fonctionnement est lié au travail engagé avec les autres partenaires du secteur, tels le service social et l'association de prévention spécialisée Inter'Val.

Police



La police municipale est composée de 4 gardiens et d'un agent de sécurité de la voirie publique. Ce service est dirigé par Alain Legall, ancien gendarme, dont l'objectif est de garantir aux Urbisylvains, une réelle police de proximité.

La modernisation de la vidéosurveillance sur la commune est un projet de 2011.

Nouvelles technologies

La mutation de la ville vers le tout numérique est en marche.

Le déploiement du système d'information géographique (SIG), en relation avec Europ'Essonne, va nous permettre d'obtenir des plans, des coordonnées numériques du

Le très haut débit



Actuellement, les câblo-opérateurs déploient les réseaux de très haut débit en fibre optique jusqu'aux abonnés potentiels (réseaux FTTH).

En quoi le très haut débit (THD) diffère-t-il du haut débit (ADSL) ? Ce dernier, appelé aussi réseau "cuivre" ou "filaire", ne permet pas l'acheminement d'un flot dense de données en raison d'une part de la bande passante réduite et de l'affaiblissement rapide de cette dernière au-delà de quelques kilomètres. Ainsi, il est quasiment impossible de transmettre simultanément plusieurs émissions TV jusqu'à l'abonné, voire une seule, dans de bonnes conditions.

La fibre optique peut transmettre 100 fois plus d'informations sur des distances de plusieurs dizaines de kilomètres, sans affaiblissement perceptible, et ce dans les deux sens : montant et descendant.

Mais alors, qu'attend-on pour généraliser le très haut débit ? C'est un simple problème d'investissement, car il faut mettre en place les locaux techniques, chambres de distribution et gaines nécessaires. Ce lourd travail n'intéresse bien entendu les câblo-opérateurs privés que si la densité de foyers desservis est importante... et l'espoir de gain à court et moyen terme en relation. Il s'ensuit que seuls les centres urbains densément peuplés sont inclus dans leurs programmes de déploiement.

Le conseil communautaire Europ'Essonne n'a pas accepté cet état de fait qui revenait à oublier 90 % des foyers, commerces et entreprises de son territoire et qui représentait un lourd handicap pour son devenir social et économique. En 2010, elle a donc œuvré à un vaste programme visant à équiper, à l'horizon des trois ans, 99 % des foyers et 100 % des acteurs économiques. Ce plan a reçu une réelle adhésion de partenaires tels que la Région et le Département, lesquels nous aideront à financer ce projet ambitieux.

cadastre, des bâtiments communaux, de la voirie et des conduites qui s'y trouvent.

Le très haut débit (lire l'encadré), également en relation avec Europ'Essonne, a pour objectif de couvrir l'intégralité ou presque du territoire d'ici 2 années. Outre son importance dans le domaine économique, ce dispositif permettra aux particuliers de recevoir différentes émissions en très haute définition.

On peut imaginer que si nous étions seuls, peu d'opérateurs se seraient intéressés à La Ville du Bois.

Communication

La fin de l'année 2010 a été marquée par la mise en ligne mi décembre du nouveau site internet. Le site permet aux internautes d'offrir des services et aussi des informations accessibles complètes et utiles.

Pour 2011, nous envisageons de participer à la réflexion sur la mise en place d'une nouvelle signalétique sur la ville et ceci consécutivement à l'approbation du nouveau règlement sur la publicité locale, etc.



Finances

Il faudra en 2011 financer les opérations d'investissement déjà prévues :

- la réalisation de la salle de la ferme de la Croix Saint Jacques inscrite au contrat départemental quinquennal ;
- la réalisation de la structure d'accueil du tennis ;
- l'extension et la réhabilitation du cimetière ainsi que la voirie du chemin des Riots ;
- les études d'architectes pour finaliser les dossiers de réalisation des structures publiques des Bartelottes.

Il faudra bien sûr ajouter à cette liste, les opérations supplémentaires qui seront arrêtées lors de l'examen du budget. Parallèlement, nous recherchons toutes les subventions possibles. La finalisation dès le premier trimestre 2011 du futur contrat régional et départemental, nous permettra d'obtenir 50 % de subvention sur un montant de 3 millions d'euros, voire peut-être un peu plus compte tenu de l'aspect haute qualité environnementale des projets retenus. Ces investissements sont bien sûr prioritaires pour la ville qui, soumise à son déficit de logements aidés, doit programmer l'augmentation de sa population et se doter progressivement des équipements publics nécessaires.

Notre communauté d'agglomération, quant à elle, vient d'obtenir du département, consécutivement à l'acceptation de son contrat d'aménagement et de développement de 32 millions d'euros, une importante subvention de 7,1 millions d'euros.

Les acteurs de la commune

Les élus

Jean-Pierre Meur

Maire

Marcel Brun

1^{er} adjoint

Finances et transports

Anne Berchon

2^e adjoint

Solidarité en direction de la famille et de la petite enfance

Martine Peureux

3^e adjoint

Culture, associations culturelles, manifestations et jumelage

Frédéric Delattre

4^e adjoint

Scolaire et accueils de loisirs

Monique Violes

5^e adjoint

Environnement, cadre de vie, sécurité et civisme

José Violes

6^e adjoint

Nouvelles technologies

Michel Charlot

7^e adjoint

Travaux, urbanisme et sécurité des bâtiments

Marie-Claude Mortier

8^e adjoint

Jeunesse, sports, associations sportives

Marie-Madeleine Prével

Conseillère municipale déléguée à la solidarité

Maurice Bourdy

Conseiller municipal délégué aux manifestations locales

Christelle Derchain

Conseillère municipale déléguée à la culture et aux associations culturelles

Jacky Carré

Conseiller municipal délégué à l'urbanisme social

Et 16 conseillers municipaux

Les responsables de service

Direction générale

Régine Donneger

Affaires générales

Christine Mermet

Comptabilité, finances

Véronique Cousin

Ressources humaines

Eliane Cardon

Services Techniques

Thierry Rieux

Urbanisme

Ruth Bendavid

Educatif

Cyril Caulay

Petite enfance

Chrystelle Noirot

CCAS

Valérie Bianchi

Police municipale

Alain Legall

Culture, sports, jeunesse, vie associative

Karine Maccarone

Communication

Sylvie Macquet



Les comptes rendus des conseils municipaux font l'objet d'un affichage officiel en mairie et sur les panneaux du mobilier urbain. Ils sont également téléchargeables sur le site internet de la ville www.la-ville-du-bois.fr (rubrique Marchés publics / Délibérations).

Séance du 28 septembre 2010

Rapport d'activités 2009 Europ'Essonne

Le conseil municipal prend acte du rapport d'activités 2009.

Demande d'adhésion des communes de Guibeville et Avrainville au SIVOA

Le conseil municipal approuve l'adhésion des communes d'Avrainville et de Guibeville au Syndicat Mixte de la Vallée Orge Aval (SIVOA).

Demande de retrait de la commune de Brétigny-sur-Orge du SIRM

Le conseil municipal accepte la demande de retrait du Syndicat Intercommunal de la Région de Montlhéry (SIRM) de la commune de Brétigny-sur-Orge et demande au Préfet de l'Essonne de bien vouloir arrêter la décision correspondante.

Demandes de retrait des communes de Longpont-sur- Orge, Marcoussis et Villejust du CISPD

Le conseil municipal approuve le retrait des communes de Longpont-sur-Orge, Marcoussis et Villejust du Conseil Intercommunal de la Sécurité et de la Prévention de la Délinquance (CISPD).

Répartition des frais administratifs engagés par la commune de La Ville du Bois pour le compte du CISPD

Depuis avril 2008, la commune de La Ville du Bois assume les diverses charges de fonctionnement du CISPD et, conformément à la délibération n°09.03 / F7 du 24 mars 2009, ces coûts doivent être répartis entre les communes membres, selon une base fixe égale à 50 % du montant total des dépenses et une base variable au prorata de la population.

Le conseil municipal approuve donc

la répartition des coûts relatifs aux charges de fonctionnement du CISPD entre les communes membres, selon les modalités de calcul définies dans le procès-verbal.

Budget 2010 - Décision modifica- tive n° 1

Le conseil municipal décide de procéder aux réajustements de crédits conformément au tableau présenté dans le procès-verbal.

Demande de prêt (500 000 €) destiné à financer des opérations d'investissement prévues au budget primitif 2010

Le conseil municipal autorise le maire à signer le contrat de prêt de 500 000 € et toutes pièces afférentes devant intervenir entre la commune de La Ville du Bois et la Caisse d'Épargne d'Ile-de-France.

Acquisition d'une lame de déneigement : demande de subvention auprès du Conseil Général

Le conseil municipal approuve le projet d'acquisition d'une lame de déneigement et autorise le maire à solliciter, auprès du Conseil Général, une subvention à hauteur de 50 % du montant de la dépense (plafonnée à 5 200 €),

Acquisition d'une batterie : demande de subvention auprès du Conseil Général

Le conseil municipal autorise le maire à solliciter auprès du Conseil Général une subvention de 150 €.



Indemnité attribuée au receveur municipal de Palaiseau

Le conseil municipal décide d'attribuer à Madame Mazery, trésorier de Palaiseau, qui assure les fonctions de receveur de la collectivité, une indemnité de conseil au taux plein, selon barème, soit un montant pour 2010 fixé à 1 434,52 €.

Titres à annuler sur exercices antérieurs

Le conseil municipal approuve l'annulation des titres énoncés dans le procès-verbal du conseil municipal, pour un montant total de 7 156,75 €.

Proposition de constitution d'un groupement de commandes pour l'achat de défibrillateurs par le CIG

Le conseil municipal autorise le maire à signer la convention constitutive du groupement de commandes pour l'acquisition de défibrillateurs cardiaques et leurs accessoires, auprès du Centre Interdépartemental de Gestion (CIG).

Modification du tableau des emplois permanents

Le conseil municipal décide de modifier le tableau des emplois comme suit :

- Filière culture et patrimoine : création d'un poste de bibliothécaire et d'un poste d'assistant du patrimoine et des bibliothèques ;
- Filière police municipale : création d'un poste de brigadier-chef principal ;
- Dans la filière artistique, modification des temps non complets.

Création d'un poste dans le cadre du dispositif Contrat Unique d'Insertion

Le conseil municipal approuve la création d'un emploi en Contrat Unique d'Insertion pour une période initiale de 6 mois renouvelable expressément, dans la limite de 24 mois, après renouvellement de la

convention. Il autorise le maire à signer, au nom et pour le compte de la ville, les conventions avec le Pôle Emploi et les services de l'Etat, ainsi que tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Décisions du maire en application de l'article L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales

Décision d'attribuer les marchés suivants :

- assistance, maintenance et hébergement du site Internet de la commune, à Inexine, pour un montant de 2 280 € HT par an ;
- réaménagement de l'emprunt n° 2006-00198-20700067 contracté auprès de la Caisse d'Epargne Ile-de-France (annule et remplace la décision 2010 - 06/130) : 800 000 €,

pour une durée de 16 ans et 9 mois, à taux fixe 3,15 % ;

- réhabilitation du centre communal d'action sociale :
 - démolition, maçonnerie, plâtrerie, cloisons, doublages et plafonds suspendus, à Techni 2 D, pour un montant de 20 476,90 € HT ;
 - menuiseries intérieures, à Ferrino, pour un montant de 6 477,11 € HT ;
 - électricité, à Larue, pour un montant de 23 602 € HT ;
 - peintures intérieures et revêtement de sols, à DG Peinture, pour un montant de 4 995,05 € HT pour le lot n°4 et 4 358,71 € HT pour le lot n°5 ;
- réhabilitation et agrandissement de l'Escale :
 - terrassement, fondations, gros œuvre, à Marin ZA, pour un montant de 121 608,50 € HT ;

- couverture, à Gamb'Etanche, pour un montant de 19 500 € HT ;

- menuiseries intérieures métallerie, à Guyon Gustave et fils, pour un montant de 22 000 € HT ;
- menuiseries intérieures, à Demattec, pour un montant de 2 438,66 € HT ;
- peinture, à Leroy Seb Déco, pour un montant de 16 921,02 € HT ;
- électricité courants forts, à Larue, pour un montant de 14 200 € HT ;
- mission de contrôle technique (travaux d'extension et de réhabilitation de la halle de la Croix Saint Jacques), à Bureau Veritas, pour un montant de 5 800 € HT ;
- mission de coordination SPS (travaux d'extension et de réhabilitation de la halle de la Croix Saint Jacques), à Experteam, pour un montant de 2 700 € HT.

Séance du 16 novembre 2010

Rapport d'activités 2009 du SIRM

Le conseil municipal prend acte du compte rendu d'activités 2009 du Syndicat Intercommunal de Montlhéry (SIRM).

Communauté d'agglomération Europ'Essonne : rapport d'évaluation des charges transférées pour la compétence emploi

Le conseil municipal approuve les termes du rapport relatif à l'évaluation des transferts de charges pour la compétence emploi, tel que proposé par la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges de la communauté d'agglomération Europ'Essonne.

Rapport annuel 2009 pour le SIAHVY sur le prix et la qualité des services publics de l'assainissement

Le conseil municipal prend acte de la présentation du rapport annuel du Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement Hydraulique de la Vallée de l'Yvette (SIAHVY) sur le prix et la qualité du service public d'assainissement pour l'année 2009, et charge le

maire d'en assurer la mise à disposition auprès du public par son dépôt à l'accueil de la mairie.

Engagement dans la démarche du contrat de bassin Vivre avec l'Yvette porté par le SIAHVY

Le conseil municipal s'engage à participer à l'élaboration du contrat de bassin Vivre avec l'Yvette, porté par le SIAHVY, pour la période 2011-2016. Il approuve le périmètre proposé et autorise le maire à signer tous les documents se rapportant à cet engagement de principe.

Budget assainissement 2010 : décision modificative n° 1

Le conseil municipal décide de procéder à des virements de crédits, conformément au tableau présenté dans le procès-verbal.

Réhabilitation des réseaux d'assainissement route des Joncs Marins : avenant n° 1 au marché 37/08 avec la société Urbaine de travaux

Le conseil municipal approuve l'ave-

nant n° 1 au marché 37/08 pour un montant de 80 070 € HT, soit 95 763,72 € TTC, et autorise le maire à signer l'avenant n° 1 et toutes pièces afférentes.

Désignation des représentants du conseil municipal au groupe de travail pour la révision du Règlement Local de Publicité : précision

Le conseil municipal désigne Monsieur José Vinales pour représenter le Maire au groupe de travail pour la révision du Règlement Local de Publicité, en cas d'empêchement ou d'absence.

Convention d'objectifs et de financement de prestation de service pour les établissements d'accueil de jeunes enfants 0-6 ans avec la Caisse d'allocations familiales

Le conseil municipal autorise le maire à signer la convention n°2007 00023 relative à l'établissement d'accueil du jeune enfant 0-6 ans pour la structure Les Ecureuils du Bois.



Actualisation des tarifs de la structure jeunesse Micado

Le conseil municipal fixe l'inscription en année pleine de date à date et les nouveaux tarifs comme suit :

- passeport jeune annuel à 20 €, entrée libre gratuite ;
- participation au repas de la structure : passeport jeune 1 €, extérieur 2 €.

Enquête de recensement 2011 : désignation d'un coordonnateur

Le conseil municipal désigne Madame Catherine Siméone comme coordonnateur d'enquête, chargée de la préparation et de la réalisation de l'en-

quête de recensement 2011, et précise que Monsieur Cyril Caulay et Madame Chrystelle Noiroit l'assisteront dans cette mission.

Convention pour une mission de conseil en informatique avec le CIG

Le conseil municipal autorise le maire à signer la convention de mise à disposition d'un agent du Centre Interdépartemental de Gestion (CIG) pour une mission de conseil informatique.

Année 2010 - Décisions du maire en application de l'article L.2122-23 du Code Général des

Collectivités Territoriales

Décision d'attribuer les marchés suivants :

- mission relative à la capture, au ramassage, au transport des animaux errants sur la voie publique et à l'exploitation de la fourrière animale, à la société SACPA, pour un montant de 5 334,67 € TTC annuel ;
- aménagement du CR9, à la société SCREG, pour un montant de 39 991,85 € TTC ;
- réhabilitation et agrandissement de l'Escale (chauffage, ventilation, plomberie), à la société BMR, pour un montant de 7 297,99 € TTC.

Séance du 14 décembre 2010

Mise en gestion des infrastructures de communications électroniques : convention entre la commune et le SIPPAREC

Le conseil municipal approuve la convention de mise à disposition des infrastructures de communications électroniques et autorise le maire à signer la convention correspondante.

Convention pour l'obtention des fichiers graphiques du cadastre numérique entre l'État, la commune, le SIVOA et la communauté d'agglomération Europ'Essonne (avenant)

Le conseil municipal autorise le maire à signer le protocole valant avenant à la convention du 13 novembre 1995 complétée par l'avenant du 15 octobre 1999.

Acquisitions à l'euro symbolique et gratuites de terrains à inscrire à l'actif de la commune

Le conseil municipal décide de porter à l'actif de la commune les acquisitions Baillet Goiran, Debarre, Lancereau, Picart, Glaudio, Vellu.

Budget communal 2010 : décision modificative n° 2

Le conseil municipal décide de procéder à des virements de crédits.

Tarifs relatifs à l'aire d'accueil des gens du voyage : actualisation

Le conseil municipal fixe les tarifs pour occupation de l'aire d'accueil pour les gens du voyage comme suit :

Droit d'entrée : 3 € / jour / caravane
 Charge eau m³ : 4,609 € HT
 Charge électricité le kw : 0,54 €
 Caution : 150 €

Soumission au régime forestier de parcelles boisées situées Bois de la Turaude

Le conseil municipal approuve le principe de soumission au régime forestier de certaines parcelles boisées.

Bail d'occupation accordé à la société TDF au 26 rue Casimir Gouny : avenant de prolongation

Le conseil municipal autorise le maire à signer la prolongation de bail, telle que jointe à la délibération.

8^{es} rencontres du jazz : demande de subvention

Le conseil municipal autorise le maire à solliciter des demandes de subventions pour le cofinancement des 8^{es} rencontres du jazz.

Acquisition d'un piano d'occasion pour l'école de musique

Le conseil municipal décide d'acquiescer le piano de Madame Emilie

Rocha, pour 400 €.

Acquisition de toiles dans le cadre de la fête de la peinture rapide 2010

Le conseil municipal décide d'acquiescer cinq œuvres.



Organisation d'une classe découverte "Les Arts du Cirque" par l'école Ambroise Paré

Le conseil municipal décide d'organiser une "classe découverte" sur place à La Ville du Bois, pour 121 enfants (CP et CE1). Les dix séances de découverte des arts du cirque auront lieu de janvier à mai 2011 (sans nuitée). Le conseil municipal fixe le montant total des dépenses prévisionnelles à 6 480 € (participation des familles de 30 € par élève et de la commune de 23,56 €).

Organisation d'un séjour pour les 8-12 ans à Prémanson du 20 au 26 février 2011



Le conseil municipal décide d'organiser un séjour "hiver" pour 12 enfants de 8 à 12 ans, à Prémanson. Ce séjour de découverte du milieu montagnard et activités d'hiver (chiens de traîneau, luge, randonnée raquette...) se déroulera du 20 au 26 février 2011.

Il fixe le montant total des dépenses prévisionnelles à 7 616 € (la participation demandée aux familles est de 350 € par enfant).

Définition du périmètre scolaire de la commune

Le conseil municipal fixe la sectorisation existante "nord" et "sud", sur un axe formé par les rues du chemin du Ménil jusqu'à l'intersection de la rue du Gaizon, jusqu'à l'intersection rue Victor Hugo, jusqu'à l'intersection rue de Gaillard, jusqu'à la Nationale 20.

Pour les rues situées au-dessus de cet axe, elles formeront le secteur "nord" avec les écoles suivantes :

- maternelle : école Marie Curie,
 - élémentaire : école Ambroise Paré.
- Pour les rues situées en-dessous de cet axe, elles formeront le secteur "sud" avec les écoles suivantes :
- maternelle : école des Renondaines jusqu'au CE1,
 - élémentaire : école Ambroise Paré à partir du CE2.

Modification du tableau des emplois permanents

Le conseil municipal décide de créer, dans la filière médico-sociale, un poste d'auxiliaire de puériculture.

Recensement de la population : création d'emplois et rémunération des agents recenseurs

Le conseil municipal décide la création de 13 emplois d'agents recenseurs, non titulaires, à temps non complet, pour la période du 1^{er} janvier au 19 février 2011.

Modification du régime indemnitaire en faveur de la filière police municipale

Le conseil municipal décide d'instituer une modulation en fonction de la manière de servir des agents de la police municipale, qui variera entre 0 et 100 % de l'indemnité spéciale de fonction.

Approbation du principe de dématérialisation des actes administratifs

Le conseil municipal acte l'engagement de la commune dans ce processus de dématérialisation des actes administratifs en recourant à la télétransmission par un prestataire homologué.

Convention d'objectifs et de moyens relative à la mise en œuvre des orientations de la prévention spécialisée en Essonne entre l'association Inter'Val, le Conseil Général et la commune

Le conseil municipal autorise le maire à signer la convention d'objectifs et de moyens pour la mise en œuvre des orientations de la prévention spécialisée entre la commune de La Ville du Bois, le Conseil Général de l'Essonne et l'association Inter'Val.

Année 2010 - Décisions du maire en application de l'article L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales

Décision d'attribuer les marchés suivants :

- désinfection des aires de jeux en sable, à Sandmaster, pour un montant de 4 160,65 € TTC annuel ;
- navettes d'autocar pour les prestations pédagogiques scolaires et extrascolaires 2010-2011, aux transports Daniel Meyer ;
- maîtrise d'œuvre pour les travaux d'extension de l'Escalé (avenant n° 1 au marché 56/2009), à AO2A et son cotraitant le cabinet Starck, pour un montant ramené à 26 249,63 € TTC ;
- mission d'assistance pour la passation des marchés de télécommunication, à C-ISOP, pour un montant de 4 703,27 € TTC ;
- marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage (démarche HQE pour la construction d'équipements publics sur le site des Bartelottes), à Duréo, pour un montant de 40 963 € TTC ;
- contrat de maintenance du parc

informatique de la mairie, à Promosoft, pour un montant de 3 827,20 € TTC ;

- contrat d'assistance à la maîtrise d'ouvrage pour la restructuration des locaux de la mairie, à l'architecte Rémi Chevalier, pour un montant de 4 664,40 € TTC ;
- mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage (réflexion opérationnelle sur la mise en place d'un contrat de chauffage pour le gymnase, l'école et le logement du site des Bartelottes), à la société Les Energies Durables, pour un montant de 4 784 € TTC ;
- extension et modernisation de l'éclairage public allée des Carriers, à SPIE, pour un montant de 21 006,54 € TTC ;
- contrôle des branchements d'assainissement des bâtiments communaux, à la Lyonnaise des Eaux, pour un montant de 23 788,44 € TTC ;
- élaboration d'un schéma directeur de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics (réalisation d'une action de sensibilisation et formation des acteurs de la commune en charge du dossier accessibilité), à Ginger CERBRP, pour un montant de 19 255,60 € TTC ;
- mission d'évacuation et de traitement des pneus, à Semaer, pour un montant de 113 € HT la tonne, 120 € HT le transport vers le site de traitement et 71,25 € HT le dépôt de la benne ;
- assistance à maîtrise d'ouvrage pour la mise en conformité des supports publicitaires irréguliers existants sur la commune, à ITG, pour un montant de 4 784 € TTC.

Prochaines élections

Les 20 et 27 mars prochains, les Urbisylvains, qui dépendent du canton de Montlhéry, éliront leur conseiller général - l'actuel étant François Pelletant. Le mandat du futur conseiller général ne sera que de trois années. Car, conformément à la loi n° 2010-1563 du 16 décembre 2010 de la réforme des collectivités territoriales, les conseillers territoriaux remplaceront les conseillers régionaux et les conseillers généraux. En 2014, il faudra donc élire les premiers "conseillers territoriaux".

Ne gaspillez plus votre énergie...



Depuis janvier 2011, dans chaque commune d'Europ'Essonne, des permanences sont organisées pour vous aider dans vos démarches de maîtrise énergétique.

Vous avez un projet de rénovation de votre habitation ? Vous souhaitez changer votre installation de chauffage et vous vous intéressez aux énergies renouvelables ou aux matériaux écologiques ? Vous souhaitez connaître les aides disponibles pour financer votre projet ? Ou tout simplement, vous souhaitez adopter de nouveaux gestes pour économiser l'énergie au quotidien ?

Le conseiller info-énergie répond à vos questions et **vous apporte des conseils pratiques, neutres et gratuits**. Depuis les premiers renseignements jusqu'à l'examen de vos devis, il vous accompagne dans les différentes étapes de votre projet.

Ce nouveau service est ouvert à tous les particuliers et aux très petites entreprises. Il vous est proposé grâce à un partenariat entre votre communauté d'agglomération et l'association SoliCités pour un développement durable reconstruit en Essonne pour ses actions de sensibilisation à l'environnement.

Les permanences ont lieu dans chaque commune une demi-journée par mois, sur rendez-vous uniquement. Par ailleurs, une permanence téléphonique est accessible les lundis, mercredis, jeudis et vendredis de 9h30 à 13h et de 14h à 17h. Vous pouvez également contacter le conseiller info-énergie par mail.

A La Ville du Bois, une permanence sur rendez-vous est ouverte le 3^e mercredi du mois, de 8h30 à 12h, à la mairie. Prochains rendez-vous les mercredis 16 février et 16 mars.

Pour un premier conseil et pour prendre rendez-vous, contacter Julien Pourrière, conseiller info-énergie, : 01 69 56 50 33, eie@solicites.org

Ballainvilliers
Champlan
Chilly-Mazarin
Epinay-sur-Orge
La Ville-du-Bois
Longjumeau
Massy
Morangis
Saulx-les-Chartreux
Villebon-sur-Yvette

europ'essonne
Communauté d'Agglomération

Née en janvier 2007, Europ'Essonne est une communauté d'agglomération qui regroupe 10 communes : Ballainvilliers, Champlan, Chilly-Mazarin, Epinay-sur-Orge, La Ville du Bois, Longjumeau, Massy, Morangis, Saulx-les-Chartreux et Villebon-sur-Yvette.

Europ'Essonne s'étend sur 55 km² et compte 130 000 habitants (INSEE 2009) dont 25% ont moins de 20 ans. Elle a pour compétences, entre autres, le développement économique, l'aménagement de l'espace, l'équilibre social de l'habitat, les transports, l'emploi...

Pour en savoir plus, www.la-ville-du-bois.fr (rubrique mairie / syndicats intercommunaux) ou www.europessonne.fr

Europ'Essonne
30 avenue Carnot
91300 Massy
Tél. : 01 803 802 32
Courriel : contact@europessonne.fr

Le point sur les travaux

Les chantiers à suivre



- Perpendiculairement au bâtiment existant qui abrite les enfants de l'accueil de loisirs, à l'opposé du portail d'entrée, le bâtiment existant va être transformé et agrandi. Salle multifonctions, **la halle de la Croix Saint Jacques** sera à la disposition des accueils de loisirs et des Urbisylvains. Le chantier va démarrer très prochainement ; il devrait durer 6-8 mois.
- A l'angle de la rue du Grand Noyer et de la voie du 8 Mai 1945, le terrain de la future "**résidence du Plessis**" a été totalement retourné. Les réseaux (câbles, assainissement...) sont en cours d'enfouissement. Les voiries se dessinent déjà.

Les travaux à venir

Au premier trimestre de l'année, vont démarrer les chantiers de voirie suivants :

- l'aménagement de l'impasse au 139 rue des Joncs Marins, avec récupération des eaux de pluie ;

- la création de trottoirs rue du Ruisseau Blanc ;
- l'aménagement de la voirie sentier des Forêts ;
- la réfection partielle chemin de la Grenouillère ;
- le renforcement de l'éclairage du bas de l'allée des Carriers.

Rue de Gaillard

L'aménagement de la rue de Gaillard est terminé depuis plusieurs semaines. Images d'un long chantier qui a rendu cette rue très agréable, tant pour les riverains que pour les passants.



Une surveillance accrue dans les rues de la ville

Vous l'aurez sans doute remarqué, la nouvelle équipe de la police municipale a renforcé sa présence dans les rues de la ville. Ainsi, pendant les fêtes de fin d'année, les 4 agents ont effectué des patrouilles fréquentes pour assurer la sécurité des commerçants et de leurs clients, jusqu'à la fermeture en soirée.

Désormais, l'accueil au 15 rue du Grand Noyer sera assuré uniquement sur rendez-vous. Pour prendre rendez-vous, ou pour toute urgence, composer le 01 64 49 55 60 (les appels suivent pendant les horaires indiqués plus haut).

Rappel des horaires : les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h à 19h et le mercredi de 8h à 12h.



Les biberons contenant du Bisphénol A (BPA) sont bannis au multi-accueil

Depuis plus d'un an, la polémique s'amplifie autour du Bisphénol A. Cette substance chimique imite l'action des hormones et joue un rôle de perturbateur endocrinien. L'exposition au BPA a lieu quasi exclusivement par la voie alimentaire, en raison de sa migration dans les aliments, notamment sous l'effet de la chaleur.

Au Canada, les biberons contenant cette molécule sont déjà interdits depuis octobre 2008. Une décision prise par le gouvernement suite aux conclusions alarmantes des scientifiques sur le sujet. Le BPA peut avoir une influence sur l'ensemble de la population et notamment sur les nourrissons, dont le système hormonal n'est pas encore parvenu à maturité : infertilité, malformations et maturité sexuelle précoce peuvent en être des conséquences, mais aussi allergies, diabète...



Conseils pratiques pour tous

Comment éviter l'exposition au BPA ?

- Ne pas utiliser des récipients en plastique contenant du BPA pour réchauffer (en particulier au micro-ondes) de la nourriture ou des boissons. Privilégier des contenants en silicone ou polypropylène.
- Éviter de laver des bouteilles en polycarbonate avec des détergents puissants ou au lave-vaisselle. Ces agents contribuent à détruire les liaisons qui forment le plastique, libérant ainsi le Bisphénol A.
- Plus un biberon est usé, plus il libère du BPA, préférer donc les biberons en polypropylène et en silicone garantis 0 % Bisphénol A.

Aussi, la commune, alertée par plusieurs études publiques sur les méfaits du Bisphénol A, a fait le choix d'appliquer le principe de précaution.

Cette décision a été prise au cours du dernier semestre 2010, car "suffisamment d'éléments indiquent qu'il y a des risques", explique Chrystelle Noirod, responsable du secteur Petite enfance. Tous les biberons à base de Bisphénol ont donc été retirés de la circulation et remplacés par des biberons en polypropylène.

Les rendez-vous de février

Le "biblio-bébé"

Matinée réservée aux 3 mois-3 ans à la découverte des albums pour tout-petits.

A la bibliothèque, le vendredi 11 février, de 10h à 11h. Sans réservation.

Permanences du camion PMI "Le balladin"

Sur le parking de l'Escale (chemin des Berges) :

- consultations avec le médecin, le vendredi 11 février, toute la journée ;
- consultations "pesée et conseils", le mardi 15 février, de 14h à 16h.

Prendre rendez-vous au 06 80 72 81 94.

Programme "1, 2, 3 Soleil"

L'accueil parents-enfants est un espace de jeu, de paroles, de rencontres et d'échanges, réservé aux enfants de moins de 4 ans, non scolarisés, accompagnés d'un ou deux adultes familiaux. Prochaines séances les vendredis 11 février (motricité) et 4 mars (activité manuelle), de 8h45 à 11h. Sans réservation.

L'allaitement maternel

La Leche League VaLLL d'Orge invite les jeunes parents à une réunion d'information et de soutien sur l'allaitement maternel, mardi 8 février, à 10h, à Villemoisson (Manoir du Vieux Logis, rue du Vieux Logis).

Renseignements : 01 78 55 00 79 ou www.lllfrance.org



Transports : du concret en vue



La municipalité remercie tous ceux qui ont bien voulu répondre au questionnaire sur les transports, qui permettra à la commune de peser sur les décisions prises par la communauté d'agglomération, dont c'est la compétence. Les 68 réponses rejoignent les analyses précédentes, en particulier celles du recensement de 2006.

Les résultats montrent en effet que les Urbisylvains souhaitent en majorité rejoindre Paris et/ou les gares RER. L'objectif à terme est donc de mettre en place des moyens permettant, à partir de tous les quartiers de La Ville du Bois, de rejoindre les transports en commun réguliers d'Ile-de-France, et ceci dans un temps raisonnable.

Analyse de l'offre actuelle

Il existe trois lignes de bus permettant de rejoindre la RN 20. Mais elles présentent plusieurs défauts :

- la ligne 17 n'est pas assez fréquente (toutes les heures) ;
- l'amplitude horaire (temps entre le premier et le dernier passage dans une journée) de cette même ligne est faible en semaine, nulle le week-end ;
- les arrêts de la RN 20 sont trop éloignés de l'ouest de la ville ;
- la sécurisation des arrêts sur la RN 20 n'est pas assurée (excepté l'arrêt Grange aux Cercles).

Les projets et leur échéance

Les transports n'étant pas de la compétence municipale, pour faciliter l'accès aux lignes régulières à tous les Urbisylvains, il faudrait améliorer la ligne 17, sécuriser les traverses RN 20 et créer une navette. Pour cela, la ville œuvre auprès d'Europ'Essonne, du SITC (Syndicat mixte de Transports en Commun gérant la ligne 17), du Conseil Général et du Syndicat Etude RN 20.

Cette année

La municipalité a demandé au Conseil Général, et ce depuis plusieurs années, une traverse sécurisée de la RN 20 à l'arrêt des Joncs Marins. Cette demande a été acceptée, un budget est prévu, des travaux seront réalisés en 2011.

La municipalité a demandé au SITC de fusionner les lignes 17B et 17C dans l'optique d'avoir une fréquence toutes les demi-heures. Cette modification est à l'étude, une discussion pourrait être prise en juin 2011.

A l'échéance de 2012

La municipalité a demandé à Europ'Essonne de mettre en place une navette "La Ville du Bois-Rocher de Saulx-les-Chartreux". Le principe de cette navette a été approuvé lors du conseil communautaire de décembre 2010. Sa mise en place sera étudiée en 2011 avec l'objectif de permettre à tous les Urbisylvains d'accéder aux lignes RN 20, donc à Longjumeau, Massy et Paris.

A moyen terme (2015 ?)

Il faut amener l'amplitude de la ligne 17 à un trafic de 6h à 21h. C'est un objectif du schéma de déplacement Europ'Essonne voté en décembre dernier.

A long terme

Il est prévu un transport en commun en site propre (TSCP). L'étude conduite par le Syndicat RN 20 a au final retenu 4 stations sur la ville :

- zones d'activités des Echassons (Longpont) et zone des Graviers,
- la Grange aux Cercles,
- les Joncs Marins,
- centre commercial ou petit Ballainvilliers (optionnel).

Résultats détaillés de l'enquête

Lieu de destination

62 % : Paris ou les gares RER B ou C
25 % : autres destinations (92-93-94)
4 % : sud Essonne

9 % : La Ville du Bois et communes voisines

Heure de départ

20 % : avant 7h
70 % : entre 7h et 8h
10 % : après 8h

Moyens utilisés

8 % : transports en commun
18 % : mixte
74 % : moyen personnel (voiture ou moto)

Durée de trajet

19 % : moins de 20 minutes
58 % : entre 20 minutes et une heure
23 % : plus d'une heure



Quelques changements pour vos déchets



Dans le courant du 1^{er} trimestre 2011, de nouveaux containers seront mis à votre disposition pour la collecte des ordures ménagères, en porte à porte.

Un container, de 120 ou 240 litres selon la composition de votre foyer, doté d'un couvercle gris, sera destiné à recevoir vos déchets ménagers.

Les caissettes de couleur jaune ou bleue ne seront plus utilisées. Elles seront remplacées par un container unique à couvercle jaune, qui recevra tous les cartons, plastiques, journaux et magazines. Vous pourrez conserver vos anciennes caissettes jaunes et bleues pour un usage personnel.

Les caissettes de couleur verte seront conservées pour la collecte du verre, à l'exception de vitres, miroirs, porcelaines et ampoules. Le calendrier des collectes est susceptible d'être modifié à partir de juin 2011.

Quant aux déchets végétaux, la collecte reprendra à partir du mardi 5 avril.

Renseignements : sirm91@laposte.net

Essonne verte, Essonne propre

Retenez cette date : l'opération "Essonne verte, Essonne propre" aura lieu à La Ville du Bois le samedi 2 avril au matin.



Social

Un accompagnement à la demande

Le CCAS propose aux personnes âgées et/ou handicapées, valides et isolées, un service d'accompagnement pour les rendez-vous médicaux et administratifs, dans le département de l'Essonne.

Afin de pouvoir satisfaire le plus grand nombre, les demandes d'accompagnement devront être formulées au CCAS au plus tard 48 heures avant la date du rendez-vous.

Les accompagnements peuvent avoir lieu sur les créneaux suivants :

- lundi, jeudi de 14h à 17h,
- mardi de 9h à 12h et 14h à 17h,
- mercredi de 9h à 12h.

Renseignements ou inscription : CCAS, 01 69 63 32 79

Permanences sociales de février

- Permanences sans rendez-vous de MediaVipp 91, association départementale d'**aide aux victimes**, le 2^e jeudi (après-midi) et le 4^e vendredi du mois (matin), au CCAS. Renseignements : 01 60 76 79 96.
- Permanences sans rendez-vous du CIDFF, Centre d'Information sur les **Droits des Femmes** et des Familles, le 3^e jeudi du mois, de 9h à 12h, à Longpont (mairie, place des Combattants). Tél. : 01 60 79 42 26.
- Une **assistante sociale** reçoit au CCAS, sur rendez-vous, le mardi matin et le jeudi matin. Pour prendre rendez-vous : 01 69 79 93 35.
- Une **conseillère en insertion** (RMI) reçoit également au CCAS, sur rendez-vous, le mardi ou le vendredi toute la journée. Tél. : 01 69 79 93 35.
- Le camion **PMI** (Protection Maternelle et Infantile) tient des permanences le 2^e et le 4^e vendredi du mois (consultation médecin), le 1^{er} et le 3^e mardi du mois (pesées et conseils), sur le parking de l'Escale. Tél. : 06 80 72 81 94.
- L'association de **prévention des jeunes** Inter'Val accueille, soutient, écoute les jeunes de 12 à 25 ans sur les questions de scolarité, d'emploi et de santé. Tél. : 01 64 49 00 76.
- La chambre des **notaires** de l'Essonne propose des consultations gratuites à Evry, sur rendez-vous, les mardis 8 février et 1^{er} mars, de 9h à 12h. Tél. : 01 60 78 01 27.

La tête dans les étoiles

Elle a les pieds sur terre et la tête dans les étoiles. Oriane n'a que 22 ans, mais un bon palmarès derrière elle, et déjà plein de projets professionnels. Sa passion ? La danse.

Le 7 février 2010, Oriane Guénet gagne le "trophée jazz régional" d'Ile-de-France, catégorie soliste adulte. Le "jazz d'or" en poche, elle concourt à la finale des championnats de France et arrive... 4^e. *"Pourtant, j'aurais pu faire mieux. Je me suis laissé avoir par la différence de température entre les vestiaires et la scène. Et la scène à l'italienne, légèrement inclinée vers l'avant, m'a surpris".* Mais pas de déception pour Oriane. Plutôt une fierté pour cette jeune Urbisylvaine d'être arrivée si loin devant un jury composé de danseurs reconnus dans la discipline. Et beaucoup de confiance dans l'avenir. Elle apprécie le chemin parcouru, a un moral d'acier, sait ce qu'elle veut. Touchante, elle ne conçoit sa passion que dans le partage, ce qui peut paraître étonnant dans un milieu artistique où il est pratique courante de se "marcher sur les pieds". *"A l'opéra, les danseurs ont le réflexe de regarder dans leurs chaussons avant de les enfiler, explique Oriane. Pour être sûrs de ne pas y retrouver des bouts de verre !"*

Depuis l'âge de 4 ans, Oriane use ses chaussons à La Ville du Bois. L'association "Danse et Gym du Bois" l'a vue grandir et progresser. Sa maman, elle-même danseuse, y a longtemps pris des responsabilités - elle en était même la présidente pendant une dizaine d'années. Elle transmet cette discipline artistique à ses trois filles. Dans la famille, il n'y a que le papa qui n'ait pas pratiqué la danse ! Mais ce dernier, amateur de musique, s'investit à sa façon dans l'association : aucun spectacle ne se passe plus de ses services pour les lumières et la musique.

Le tournant

Il y a trois ans, Oriane va voir le spectacle d'une amie. C'est un tournant dans sa vie : elle décide d'intégrer l'association organisatrice, "Igny Atout Danse", pour découvrir de nouveaux mouvements, de nouveaux partenaires. La rencontre avec son nouveau professeur marquera à jamais son parcours. Car Pascale Pasquer-Sineau, une pointure dans le domaine, est plus qu'une enseignante pour Oriane, plutôt un modèle, une personnalité de par-



tage et de transmission. *"J'aimerais que son destin soit le mien",* confie Oriane. Le monde de la danse est difficile, mais Pascale croit en ses élèves et transmet la joie de danser. Avec la licence de la Fédération Française de la Danse, Oriane découvre les concours. Pendant ces trois années, elle travaille beaucoup et se prépare d'arrache-pied aux épreuves.

Aujourd'hui, elle prépare le "niveau perfectionnement", qu'elle passera le 6 février (régional) puis le 6 mars en national si elle est sélectionnée. Une chorégraphie lui sera imposée, et une heure après, elle devra faire ses preuves devant un jury d'exception. *"Je ne me mets pas la pression cette fois-ci. J'ai eu mon bonheur l'an passé. D'autant que depuis, j'ai été repérée par la compagnie de la Fédération Française de Danse. A partir de mars, je pars en tournée !"*

Depuis deux ans, l'école de danse Rick Odums, du nom du célèbre danseur américain qui a amené le modern jazz en France, qui a chorégraphié pour des étoiles de la danse française (Patrick Dupond), pour le cinéma (Les uns et les autres de Claude Lelouch notamment) et qui a créé en 2000 le premier Forum international de la danse jazz, l'occupe de 8h à 19h toute la semaine. Car son objectif, c'est de devenir professeur de danse et, à terme, d'ouvrir une école. Le BTS Assistant de Gestion l'y a préparée. Mais si l'enseignement la motive plus que tout, elle doit avant cela passer par une carrière de danseuse professionnelle.

"On dit dans le milieu qu'on est un danseur abouti techniquement à 27 ans, un professeur au meilleur de son niveau à 40 ans", conclue Oriane. On souhaite donc à cette jeune femme décidée et communicative, de longues et belles années de danse. En attendant, elle sera sur scène le dimanche 27 mars, à 17h, lors des rencontres du jazz. A ne manquer sous aucun prétexte !

Rencontres du jazz



"Another Romantic" de José Fallot,
avec Etienne Brachet à la batterie

Pour la 8^e édition, La Ville du Bois organise les rencontres du jazz "Blue Jazz", du vendredi 25 au dimanche 27 mars, à l'Escale.

Des expositions seront présentées : une de peinture, par l'association Regard, une autre par le Conseil Général sur "L'Odyssée du Jazz".

Vendredi 25 mars à 21h

Des concerts auront lieu par les groupes :

- "Brownie's... and" de Champlan et "Woodtown Combo" de La Ville du Bois (première partie)
- José Fallot (deuxième partie).

Plein tarif : 7 €

Tarif réduit : 5 € (enfants de 11 à 18 ans/étudiants)

Gratuit pour les enfants jusque 10 ans

Brownie's... and

Le Brownie's... and est un groupe en provenance de Champlan composé de 9 membres. La partie chantée est assurée par Bellinda Djabella et Laura Fabry, le clavier sous la main experte d'Isabelle Delommel, diplômée du conservatoire de Beauvais et de la région d'Amiens. La rythmique est gérée par Bruno Cornano à la batterie, Thomas Bonbonnelle à la guitare et Frédéric Duciel à la basse et à la contrebasse. La partie cuivres est assurée par Florent Delommel à la trompette, Christophe Lucas au sax ténor et Nicolas Delommel au sax alto et soprano. Le tout sous la direction artistique de Nicolas Delommel, professeur au conservatoire de Champlan et actif dans plusieurs groupes de la région, notamment les "Jazzités" d'Épinay et "New Concept Sextet" de Versailles.

Samedi 26 mars à 20h

Concert avec "Tequila SolFa" de Corbeil, le "Woodtown Big Band" de La Ville du Bois et le groupe "Mambo Legacy".

Plein tarif : 13 €

Tarif réduit : 10 € (enfants de 11 à 18 ans/étudiants)

Gratuit pour les enfants jusque 10 ans

Mambo Legacy

Le Mambo Legacy est un big band de musique mambo composé de 15 musiciens, qui rend hommage aux trois grands représentants de ce style : Tito Puente, Machito et Tito Rodriguez.

Ce big band a travaillé et s'est produit en concert avec José Madera, arrangeur des plus grands succès de Tito Puente, ainsi qu'avec de grands musiciens, représentants du genre : George Delgado, Johnny Rodriguez et les deux danseurs de légende Mike Ramos et Freddie Rios, véritables mémoires vivantes de l'ère du Palladium Ballroom de Broadway.



Dimanche 27 mars

- 14h : tremplin du jazz,
- 15h : atelier découverte des instruments pour les enfants (gratuit),
- 17h : rencontres chorégraphiques (spectacle gratuit).

Pour en savoir plus : www.rencontresdujazz.com

Renseignements : service Culturel, 01 64 49 55 40,
culture.sport@lavilledubois.fr

Carnaval de Bineau



A vos agendas : le carnaval de Bineau se déroulera le samedi 12 mars. Pensez dès à présent à confectionner un costume pour venir défilé dans les rues de La Ville du Bois et accompagner Bineau au bûcher. Cette année, Bineau sera sur le thème "Il était une fois...".

Le programme :

- 13h, à l'Escale : atelier maquillage pour les enfants, gratuit, animé par les Roussettes. Et mise à disposition de maquillage pour les parents qui le souhaitent.
- 14h30, à l'Escale : spectacle musical et théâtral pour les enfants à partir de 3 ans. Gratuit.
- 15h30 : mise en place du cortège devant l'Escale. Participation de l'association "Les Cadets" et de l'école municipale de musique. Un sculpteur de ballons, des échassiers et une fanfare suivront le cortège.
- 15h45 : départ du défilé. Parcours : chemin des Berges, rue du Grand Noyer, Grande Rue et place Beaulieu.
- 16h15 : arrivée place Beaulieu, jugement de Bineau et bûcher. Animations sur place.
- 16h30 : goûter offert aux enfants.

Renseignements : service Culturel, 01 64 49 55 40, culture.sport@lavilledubois.fr

L'heure du conte

Prochaine séance pour les 3-5 ans, mercredi 9 février, à 10h. Rendez-vous à la bibliothèque pour des contes "chiens & chats". Animation gratuite. S'inscrire au préalable à la bibliothèque : 01 64 49 59 41.

Fête du sport

A vos agendas : le service des Sports vous invite à participer à la 1^{ère} fête du sport, dimanche 3 avril 2011 à l'Escale. Venez tester vos compétences et découvrir quel sportif vous êtes : sportif du dimanche ou marathonien ?

Renseignements : service des Sports, 01 64 49 55 40, culture.sport@lavilledubois.fr

Salon des artistes

Du 4 au 6 février, le service Culturel organise le 6^e salon des artistes de La Ville du Bois. Il aura lieu à l'Escale. Il est parrainé cette année par Nathalie Dugué, artiste peintre enseignant au sein de l'association Regard.

Pour la deuxième fois, le salon des artistes mettra en avant les peintres et sculpteurs habitant La Ville du Bois, Champlan, Saulx-les-Chartreux et Ballainvilliers.

Les visiteurs découvriront les œuvres réalisées avec différentes techniques : huile, gouache, acrylique, aquarelle, encre et sculptures sur bois, bronze, pierre...

L'exposition ouvrira ses portes vendredi 4 février de 14h à 18h30 (vernissage à 19h), samedi et dimanche de 10h à 12h et de 14h à 18h30.

Renseignements : service Culturel, 01 64 49 55 40





Marché de Noël : les lauréats du concours

Lors du marché de Noël organisé par le Syndicat d'Initiative les 27 et 28 novembre derniers, un concours de dessin sur le thème de Noël avait été organisé. Les gagnants sont :

- **Catégorie 0-5 ans**
Maxence Loussert
- **Catégorie 6-8 ans**
Alexis Mendes
- **Catégorie 9-12 ans**
Amandine Valente
- **Hors catégorie**
Emilie Dietzi

Les enfants sont invités à venir chercher leur cadeau au Syndicat d'Initiative, 4 Grande Rue.

Contact : 01 69 01 19 33



Cette année, les enfants pouvaient se faire photographier avec le père Noël dans la calèche, puis profiter d'un tour de pâté de maisons. Le marché de Noël a fait le plein d'exposants variés et vous donne rendez-vous fin novembre 2011.

Festival de films indépendants

"Comment comprendre qu'il faille comprendre le monde pour se comprendre soi-même ?". Tel est le thème des projections et rencontres organisées autour de films indépendants. L'association Culture d'Images vous attend nombreux, samedi 19 mars, de 14h à 20h30, à l'Escale. L'opération est soutenue par La Ville du Bois.

Programme des courts métrages :

- "Au commencement" de Chris Schepard (fantastique, 5') ;
- "Une mignardise" de Jean Berthier (comédie, 16'40) ;
- "Les hommes se cachent pour pleurer" de Fabien Guyot (comédie, 8'17) ;

- "La laque en Asie, de la technique à l'art" de Momoko Seta (documentaire, 52') ;
- "Cocculinelidae" de Géraldine Fréry (comédie, 23'30) ;
- "Corps à corps" de Julien Ralanto (drame, 17'52) ;
- "Titus" de Fabien Guyot (comédie, 11'30) ;
- "Harikanassou, l'eau qui fait grandir" (documentaire, 55') ;
- "Les barbares" de Jean-Gabriel Périot (documentaire, 5') ;
- "Les choix de Valentin" de Marine Place (61').

Entrée : 5 €.

Renseignements : 06 16 90 84 75, fsadaune@sfr.fr

Prochaines "randos"

Renaissance & Culture propose deux randonnées en février, les dimanches 6 et 20. Les marcheurs effectueront deux boucles de 10 km chacune.

Rendez-vous sur le parking de la mairie de Nozay à 8h45 pour un départ à 9h. Prévoir un pique-nique. Un covoiturage est assuré jusqu'au lieu de la randonnée.

Participation pour les non adhérents : 3 € en journée entière et 2,50 € en demi-journée.

Contact : 01 64 49 06 02

Les dix ans du jumelage

Pour fêter les dix ans (2000-2010) du jumelage avec Tirschenreuth, ville allemande, la municipalité et l'association "Ecri" organisent :

- du 2 au 5 juin 2011 : voyage en Allemagne ;
- du 2 au 5 septembre 2011 : réception de la délégation allemande.

Moto club



La saison 2010 s'est achevée. Retour sur les réalisations.

- Championnat de France de tourisme (CFT) réalisé sur deux jours, avec 270 participants qui sont venus de toute la France et de Belgique. Avec un roulage sur le mythique circuit de Linas-Montlhéry. Grand merci à Messieurs Jean-Pierre Mougin et Christian Schmaltz et toute l'équipe de l'UTAC, sans qui cela n'aurait pu se faire.
- Troisième bourse moto : pas de chance pour la date (fête des mères, Moto Légende à Dijon) et la météo (exécrable).
- Voyage annuel qui nous a emmenés pendant 5 jours dans le Périgord. Bonnes ripailles et visites de site exceptionnels. Certains pneus se souviennent encore des multiples virages qui sont l'apanage de la région.

- En octobre, le moto club a participé à la finale du CFT qui s'est déroulée à Gonesse. 2 coupes ont été ramenées : une pour Shermine qui a décroché la 1^{ère} place de pilote féminine à la coupe de la Ligue Ile-de-France et une autre pour la 3^e place de la coupe des clubs de la Ligue Ile-de-France.

Le moto club a parcouru 31 707 km de balades en sillonnant principalement les départementales et communales de notre belle France. Vous pouvez trouver tous les comptes rendus ainsi que des photos sur <http://mc.lm.free.fr/>.

Pour cette nouvelle année, le moto club, au-delà des licences de tourisme, peut maintenant délivrer des licences sportives, pour pratiquer la compétition ou simplement faire de l'entraînement.

Pour ceux qui n'ont pas de moto mais qui veulent approcher de près le monde sportif, il y a la possibilité de prendre des licences d'officiels (directeur de course, arbitre, commissaire sportif, technique ou de piste, chronométreur...) qui permettent d'officier sur les compétitions de la FFM. Il est bien entendu nécessaire d'obtenir au préalable une qualification certifiant les compétences pour un des postes d'officiels requis.

L'année 2011 devrait être encore plus fournie en activités. En plus des balades, nous allons participer plus activement au CFT sachant que les manches se déroulent dans diverses régions de France.

Renseignements et photos : <http://mc.lm.free.fr/>

Le Club des Oursins

Lors de la construction de la piscine Christine Caron, le club de l'OCM (Oursins du Canton de Montlhéry) avait dû interrompre les compétitions. Cette année, le bureau et les maîtres nageurs ont décidé de les reprendre, ceci afin de garantir la pérennité du club. Une équipe de nageurs compétiteurs a été mise en place dès le mois de septembre. A raison de trois entraînements par semaine, chacun se prépare en vue des compétitions organisées par la FSGT. Une trentaine de nageurs défend ainsi les couleurs du club.

Le 16 octobre, la 1^{ère} compétition a eu lieu à la piscine de Juvisy-sur-Orge. Plusieurs nages au programme : le 200 m nage libre, le 50 m dos, le 50 m brasse, le 100 m brasse, le 4 x 50 m nage libre, le 4 x 100 m nage libre et le 100 m 4 nages.

L'OCM a obtenu des résultats très satisfaisants, puisque les filles benjamines ont décroché les 2 premières places du 50 m dos et les garçons benjamins les 4 premières places.



Ces résultats sont très encourageants ; les membres du bureau, les maîtres nageurs, les enfants et les parents sont très motivés par ce retour vers la compétition. L'OCM promet une saison riche en palmarès.

Le 5 février 2011, le club recevra en compétition les autres clubs affiliés à la FSGT, à la piscine de Montlhéry.

Contact : 01 69 01 67 39



Du succès pour "La Rose et L'épée"

En novembre 2010, la Troupe des Roussettes présentait son spectacle "La Rose et L'épée". La prouesse de mise en scène n'a pas laissé indifférents les spectateurs venus nombreux.

La mise en scène, les costumes, les décors, les textes et la chorégraphie avec les épées, ont entièrement été réalisés par la Troupe des Roussettes. Le public était au rendez-vous, récompensant deux années de travail et encourageant ainsi la concrétisation des futurs projets.

Dès aujourd'hui, la Troupe des Roussettes se remet au travail, pour organiser le rendez-vous des passionnés nouvelle formule, qui aura lieu en novembre 2011, réfléchir sur le prochain spectacle prévu en 2012, sans oublier les "contes de Noël" proposés pendant les marchés de Noël.

Notre prochain rendez-vous avec vous : la fête des associations pour la dégustation des fameux beignets les "Roussettes".



Des costumes travaillés et des comédiens enjoués font des représentations des 13 et 14 novembre un beau succès, autour de "la rose et l'épée".

Vacances pour tous

Et si, cet été, vous partiez avec un enfant qui n'a pas cette chance ?

L'été dernier, Faty a pu partir en vacances comme ses camarades de classe ! En effet, une famille de notre département qui a une petite fille de son âge a accepté de l'accueillir pour trois semaines. Elle a ainsi pu, dans un premier temps, aller à la mer puis dans une maison dans les Cévennes où, avec Clémence, elles ont multiplié les activités "nature".

En France, un enfant sur trois ne part pas en vacances et malgré les années, cette statistique ne bouge pas.

Si vous aviez une petite place pour emmener un enfant entre 6 et 11 ans pour deux ou trois semaines de vacances, n'hésitez pas à contacter le Secours populaire français de l'Essonne.

Contact : 01 60 87 90 00, contact@spf91.org

L'Association des Paralysés de France

La délégation départementale de l'Essonne de l'Association des Paralysés de France, organise en mai 2011 la deuxième édition du festival "Ensemble, Autrement Capable". C'est un festival culturel, artistique et sportif mêlant personnes valides et personnes en situation de handicap. Pendant 2 mois, le collectif vous propose de le rejoindre, pour mieux vivre ensemble le handicap.

Vous êtes une compagnie artistique, un club de sport, une association, une entreprise ? Vous avez envie de participer au festival "Ensemble Autrement capable" ? Rejoignez l'association !

Contact : 01 60 78 06 63, dd.91@apf91.org

Une aide aux accidentés de la route

Au travail, sur la route, au domicile, en faisant du sport... Un accident, c'est vite arrivé, que la personne soit seule ou qu'il y ait un tiers responsable, qu'il soit dû à une défaillance matérielle ou à une faute. Que faire quand cela arrive ? Quelle prise en charge, quelle indemnisation, quelles démarches si l'on risque de ne pas pouvoir conserver son emploi ?

A toutes ces questions, la FNATH, association des accidentés de la vie, vous aide à répondre, vous conseille et vous accompagne à chaque étape.

La FNATH, créée en 1921, regroupe plus de 150 000 personnes. Elle est la première association à défendre la cause des accidentés, des victimes de maladies professionnelles, des invalides et des handicapés.

Permanence juridique le 4^e mardi du mois, de 14h à 16h30, à Longjumeau (3 bis rue des Ecoles).

Contact : 01 49 23 84 00 ou fnath75@wanadoo.fr



Expression des groupes du conseil municipal

Les groupes représentés au sein du conseil municipal disposent d'une tribune d'expression libre dans le journal municipal. Les propos tenus sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs.

UCVB

2011, année de la communication

Le nouveau site internet qui vient d'être mis en ligne apportera, je n'en doute pas, à chacun d'entre vous les services qu'il est en droit d'attendre. Son potentiel d'évolution étant important, n'hésitez pas à faire parvenir en Mairie, au cours de la période de rodage actuelle, vos suggestions pour en améliorer la forme et le contenu.

En ces quelques lignes j'aimerais aussi vous parler du Très Haut Débit (THD) qui doit voir le jour dans notre commune à l'horizon de trois ans. Cette bonne nouvelle n'a été possible qu'en raison de l'action de notre communauté d'agglomération, Europ'Essonne, qui a œuvré pour convaincre et associer à ce projet hors du commun la Région et le Département (il couvrira 99% des particuliers et entreprises). En effet, à l'origine, nos communes à l'habitat épars n'intéressaient nullement les câblo-opérateurs. Ainsi, grâce à cet exceptionnel outil qu'est le THD, Europ'Essonne entre de plein pied dans le monde de demain, en y associant tous ses habitants.

Au nom de toute l'équipe UCVB, je vous souhaite pour la nouvelle année, bonheur, santé et réussite dans vos projets.

José Vinales, maire adjoint aux Nouvelles Technologies.



Vivre Autrement

Vivre Autrement n'a pas souhaité utiliser son espace de communication.

Avenir et Progrès VDB

Avenir et Progrès VDB n'a pas souhaité utiliser son espace de communication.

Site internet : premières réactions



Plus complet, plus simple de navigation, mieux hiérarchisé, le nouveau site internet est en ligne depuis maintenant 6 semaines. D'après les résultats de l'enquête et les premiers retours oraux, il semble répondre aux demandes des Urbisylvains.

Résultats de l'enquête

Pour 76 % des personnes, le site est graphiquement agréable (14 % n'ont pas d'avis, 10 % ne le trouvent pas agréable). 67 % des personnes ont trouvé ce qu'elles cherchaient (24 % n'ont pas d'avis, 9 % n'ont pas trouvé).

56 % des personnes interrogées sont des hommes. 25 % de l'ensemble des personnes ont moins de 20 ans, 19 % ont entre 20 et 34 ans, 44 % ont entre 35 et 49 ans, 6 % ont entre 50 et 64 ans et 6 % ont plus de 65 ans. Les personnes en activité représentent 69 % des sondés. 6 % sont des demandeurs d'emploi, 12 % sont scolarisés, 12 % sont retraités. Enfin, 78 % des personnes interrogées habitent la ville et 22 % y travaillent.

Recensement

D'ici le 19 février, chaque foyer devra avoir reçu la visite de l'un des onze agents recenseurs missionnés par la commune, pour le compte de l'INSEE, pour mesurer la population vivant en France. L'agent vient au domicile pour déposer deux questionnaires de recensement : une feuille de logement et un bulletin individuel par personne vivant dans le logement. A charge des occupants du foyer de les lire et de les remplir. En cas de difficulté, l'agent peut fournir une aide.

Fréquentation

En 30 jours, le site a reçu plus de 2 500 visites. Le temps moyen passé sur le site est de plus de 4 minutes, alors que pour 70 % des internautes auparavant, ils ne restaient que moins de 30 secondes !

Au travers de l'enquête, les internautes ont fait remonter des anomalies et ont fait connaître des manques. Des ajustements doivent encore être réalisés et de nouvelles fonctions mises en place. Très récemment, l'agenda a été agrémenté d'une répartition par catégorie. Ainsi, vous pouvez, si vous le souhaitez, ne sélectionner que les rendez-vous de la petite enfance en choisissant petite enfance dans "Filtrez votre recherche".

Les nouveautés

- La lettre d'information électronique va être créée et sera envoyée tous les 15 jours aux internautes qui se sont inscrits (dès la page d'accueil, onglet "Newsletter").
- A terme, le site sera enrichi de reportages photos sur les manifestations, les événements...
- Les articles de presse parus dans le Républicain, le Parisien ou tout autre support, seront intégrés dans l'onglet "Espace presse".
- Vous pourrez prochainement contacter directement certains élus par courriel (La mairie > L'équipe municipale). Les services municipaux ont désormais tous un mail se terminant par @lavilledubois.fr. Dans les semaines à venir, si vous utilisez les anciens mails, ils parviendront encore à leurs destinataires.
- Des informations complémentaires sur les associations paraîtront dans Culture-loisirs > Associations.

Le service Communication est à votre entière disposition pour toute suggestion.

Contact : service Communication, 01 64 49 55 38, communication@lavilledubois.fr

Pour connaître les recenseurs, se référer à "La petite Feuille du Bois" de janvier 2011 ou consulter l'agenda du site internet www.lavilledubois.fr. Soyez vigilants, certaines personnes profitent du recensement et se font passer pour des personnes de la mairie.

Renseignements : 01 69 63 32 79

Passage au tout numérique

Le passage à la télé tout numérique, c'est le 8 mars 2011 ! Ce jour-là, les 6 chaînes analogiques arrêteront leur diffusion en analogique. Elles seront définitivement remplacées par la TNT (Télévision Numérique Terrestre) ou un autre mode de diffusion numérique (satellite, câble, ADSL ou fibre optique).

Dans la nuit du 7 au 8 mars, la réception de la télévision par l'antenne râteau sera interrompue. Le 8 mars, seuls les émetteurs numériques seront progressivement rallumés. Certaines chaînes changeront de canal ; il sera nécessaire de mémoriser à nouveau les chaînes sur votre télévision.

Si l'un au moins de vos téléviseurs reçoit les programmes par le biais d'une antenne (râteau ou intérieure), vous êtes probablement concerné par le passage au numérique dans votre région. Avant le 8 mars, si ce poste n'en a pas déjà, vous devez donc l'équiper d'un mode de réception numérique (boîtier de réception TNT). A noter que les postes récents sont souvent déjà adaptés à la réception numérique.

La Ville du Bois est dans une zone bien couverte. Il est néanmoins utile de vérifier, avec votre adresse, si c'est le cas. Pour cela, contactez le 0 970 818 818 ou indiquez votre adresse sur <http://www.tousaunumerique.fr> ("Comment faire" > "Etes-vous couvert par la TNT ?").

Si vous devez vous équiper, des aides existent :

- vous pouvez demander une aide de 25 € pour l'achat d'un décodeur (uniquement si vous êtes exonéré de la redevance TV), un décodeur coûtant entre 20 et 40 € ;
- si vous devez effectuer des travaux sur une antenne (changement, réorientation...), vous pouvez prétendre à

une aide de 120 € (uniquement si vous êtes exonéré de la redevance TV) ; le remplacement d'une antenne coûte entre 180 et 220 € et la réorientation entre 80 et 120 € ;

- les personnes situées dans une zone de non réception, peuvent prétendre à une aide de 250 € pour l'achat d'une parabole ou d'un démodulateur (le coût et l'installation s'élèvent à 280 € au minimum).

Vous trouverez une liste de professionnels agréés sur www.tousaunumerique.fr.

Renseignements : 0 970 818 818,
www.tousaunumerique.fr



Diplôme d'honneur 1939-1945

Dans le cadre du 70^e anniversaire de la seconde guerre mondiale, le ministre chargé du Secrétariat d'Etat à la Défense et aux Anciens Combattants a souhaité rendre un hommage distinctif aux combattants de la guerre 1939-1945.

A cet effet, il a été décidé qu'un diplôme d'honneur serait remis aux récipiendaires par la plus haute autorité de la commune, le maire, à l'occasion de la célébration de la Victoire de 1945, le 8 mai prochain.

La liste des anciens combattants concernés nous a été fournie par l'Office National des Anciens Combattants

(ONAC) mais n'est pas forcément exhaustive : Lucien Bienvenu, Jean Brette, Henri Goregues, Kevorc Mouchmoulian, Marcel Normand, François Pillot, Etienne Samsoen, Henri Sourceaux.

Aussi, nous demandons à tout Urbisylvain qui serait détenteur de la carte d'Ancien Combattant 39-45 et qui aurait été oublié sur cette liste, de bien vouloir se faire connaître au secrétariat du maire, pour convenir avec lui des modalités de la remise de ce diplôme.

Contact : Josiane Hallier, 01 64 49 59 40



Salon des artistes

Escale

Du 4 au 6 février

L'heure du conte

Bibliothèque

Mercredi 9 février

Recensement

Jusqu'au 19 février

Carnaval de Bineau

A l'Escale et dans les rues de la ville

Samedi 12 mars

Rencontres du jazz

Escale

Vendredi 25, samedi 26 et dimanche 27 mars



État-civil

Bienvenue

02/12/2010	Lucas AUGUSTIN--HERRY
06/12/2010	Lily-Rose CORVEDDU
07/12/2010	Ethan SHIMBA
13/12/2010	Diane LOUETTE--WARIN
16/12/2010	Hugo MUNOZ
17/12/2010	Elma ALVES REVEL
20/12/2010	Eileen BURON
25/12/2010	Tessy TAILHADE--VINCIGUERRA
26/12/2010	Anaïs VANPEENE

Félicitations

10/12/2010	Audrey BLANCHERI et Arnaud ROUSSE
18/12/2010	Monique DOUMNITZKY et Jacques BANY
18/12/2010	Lydie WEIGEL et Aymeric CHIRAC

Condoléances

24/11/2010	Marceline POUSSIN veuve FOUQUET
03/12/2010	Mauricette ALLOYAU veuve MÉROPE
06/12/2010	Lucien MÉNÉGALE
07/12/2010	Roger MARCHEIX

Pour rencontrer les élus

- Les élus de la mairie vous reçoivent sur rendez-vous. Contacter préalablement le secrétariat du Maire au 01 64 49 59 40.
- Guy Malherbe, député de l'Essonne, reçoit sur rendez-vous à Longpont-sur-Orge (27 rue du docteur Darier). Contacter le 01 69 01 96 05. Il assure également des permanences sans rendez-vous le vendredi de 14h à 17h à Longjumeau (pôle associatif, derrière la mairie annexe au 3 bis rue des écoles) ou le premier vendredi de chaque mois de 10h à 12h à Montlhéry (mairie, 14 rue de la Chapelle).

La mairie vous accueille

La mairie est ouverte les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 12h et de 14h30 à 17h30, les mercredis et samedis de 8h30 à 12h15.

Mairie, place du Général de Gaulle
91620 La Ville du Bois
Tél. : 01 64 49 59 49

